

8e Année N° 198 29 Août 1956

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

22, rue de Brest - LYON
Téléph. : FR. 82-51

Bimensuel

Compte Chèques postaux Lyon 9430-12 — Régisseur Recettes Service Protection des Végétaux, 22, rue de Brest, Lyon (2e)

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

AVERTISSEMENTS

VIGNE

MILDIOU. — La virulence de la maladie, le retard de la végétation et les pluies répétées survenues depuis le dernier traitement, nécessitent une nouvelle application **en toutes régions dès réception de ce bulletin.**

VERS DE LA GRAPPE — La troisième génération, dont les premières éclosions commencent, ne sera active que dans les **basses régions** (moins de 200 mètres d'altitude), de la **Drôme** et de l'**Ardèche. Un traitement sera nécessaire dans ces régions avant le 5 septembre.**

Nous rappelons que les arsenicaux ne doivent pas être utilisés après la véraison.

ARBRES FRUITIERS

POU DE SAN JOSE. — Les éclosions de deuxième génération ont commencé mais sont encore peu abondantes. Un traitement ne sera nécessaire qu'entre le **6** et le **10 septembre.**

On utilisera une des formules suivantes :

— Emulsion de D. D. T. dans l'huile à raison de 100 à 120 grammes de D. D. T. **pur** par hectolitre et 1 % d'huile blanche d'été.

— Emulsion de parathion à raison de 25 à 30 gr./hl. de **parathion pur** et 0,8 à 1 % d'huile blanche d'été.

INFORMATIONS

COCHENILLE DU MURIER. — On se souvient que cette espèce a été presque totalement détruite dans notre région par les froids intenses de février dernier. Quelques individus ont cependant survécu, qui peuvent former de nouveaux foyers de pullulation.

Les arboriculteurs qui penseraient avoir découvert des cochenilles vivantes sont **instamment** invités à nous faire parvenir des échantillons, soit de cochenilles (en tubes fermés), soit de fragments (10 à 15 centimètres) de rameaux contaminés, afin que nous puissions conseiller les mesures qui s'imposent.

Nous rappelons que la cochenille vivante apparaît d'un jaune clair sous son bouclier.

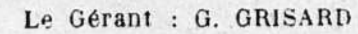
PUCERONS ET PSYLLES. — L'époque est encore favorable pour le traitement de ces deux catégories d'insectes dont les pullulations sont encore assez importantes, notamment en ce qui concerne le puceron farineux du pêcher et le psylle du poirier.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE. — Dans les cultures très atteintes par le mildiou, il est conseillé de faucher les fanes et de les enlever des cultures. On peut aussi détruire les fanes par pulvérisation d'un produit chimique défanant.

Par la suite, récolter par temps sec et éliminer les tubercules malades.

L'Inspecteur de la Protection des végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.



Le Gérant : G. GRISARD

Imprimerie Nouvelle Lyonnaise, 3, rue Sainte-Catherine, Lyon

P 192